

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 juin 2026

PUBLIE LE : 03 JUIL. 2026

Délibération n°260616-14 : Modification des besoins relatifs au groupement de commandes du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour la dématérialisation des procédures

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-neuf heures quinze, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le dix juin, s'est réuni dans les locaux de la CU GPS&O Rue des Chevries à Aubergenville, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 JUIN 2026

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Alexandre GREVET, DELEGUE TITULAIRE
Frédéric RAUX, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
Christine ALLIBERT-FUMINIER, DELEGUEE TITULAIRE

CCPIF

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Clément MADORE, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Gilles LÉCOLE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Claude BREARD, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Pierre DOS SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Patrick MEUNIER, DELEGUE TITULAIRE
Philippe CORBIER, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Maryse DI BERNARDO, DELEGUEE TITULAIRE
Christophe NICOLAS, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe JUMEAUCOURT, DELEGUE SUPPLEANT
Sabine OLIVIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuel HAÏAT, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT
Olivier BACCALA, DELEGUE SUPPLEANT
Priscille PEUGNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

CCPIF

Jacky JOUBERT, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Lionel LEMARIÉ, DELEGUE SUPPLEANT
Catherine ARENOU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Karima CHAIB, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<u>Communauté Urbaine</u>	:		1
<u>Communauté d'Agglomération</u>	:		1
<u>Communauté de communes</u>	:		1
QUORUM	:		9
<u>Délégués présents</u>	:	16 jusqu'à la délibération 260616-8, 20 pour les délibérations suivantes	
<u>Pouvoirs</u>	:		/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	16 pour les délibérations n°260616-1 à n°260616-8 17 pour les délibérations n°260616-9, n°260616-11, n°260616-12, n°260616-13 et n°260616-14 16 pour la délibération n°260616-10 (compte administratif 2025)	

OBJET : MODIFICATION DES BESOINS RELATIFS AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CIG POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L2113-6 et L2113-7;

VU la délibération n° n°160222-13 du 16 février 2022 portant adhésion du Syndicat au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures ainsi que l'approbation de sa convention constitutive,

CONSIDERANT l'intérêt pour le Syndicat de redéfinir ses besoins pour la prochaine mise en concurrence des prestations 2027-2030 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de modifier les besoins précédemment exprimés dans le cadre du groupement de commandes et de participer à la remise en concurrence des prestations 2027-2030 uniquement pour le lot suivant :

- Lot 1 : Profil acheteur - Dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

DECIDE de ne pas exprimer de besoin pour les autres lots dans le cadre de la présente remise en concurrence.

AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à la mise en œuvre des prestations relevant du lot retenu.


DIT que les dépenses sont prévues au budget de l'exercice considéré.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **03 JUL. 2026**

Transmis en préfecture et affiché le **03 JUL. 2026**

Pour Extrait Conforme

Signé électroniquement par:



Alain GAGNE
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Présidente du Syndicat Intercommunal